



Commission Finswimming  
Michel GAUNARD

## Informations pour l'enregistrement de la Coupe du monde

Depuis 2017, un nouveau système est opérationnel pour l'enregistrement de la Coupe du monde. Voici quelques explications pour comprendre comment fonctionne l'enregistrement pour une manche de la Coupe du monde parce que différent du process des Championnats CMAS.

Cet avis concerne la Coupe du monde de nage avec palmes et Championnats du monde Masters et coupe du monde Masters.

### 1. Programme sportif

Une coupe du monde en piscine a un programme sur deux jours. Selon les règles, les courses dans le programme de coupe du monde est :

a. Coupe du monde

50AP, 100IM, 50FS, 100FS, 200FS, 400FS, 800FS, 50BF, 100BF, 200BF, RELAIS 4X100FS.

b. Master Coupe du monde (piscine et eau libre) et les Championnats Masters CMAS

*Voir règlement masters<sup>9</sup>*

Mais hors du programme officiel comme dans a/ou b/, certains organisateurs sont autorisés à ajouter "**courses additionnelles**". Ces courses ne sont pas gérées par le programme CMAS mais seulement par les organisateurs.

### 2. Comment s'inscrire?

a. Programme de la Coupe du monde

Pour les courses dans le programme de la Coupe du monde, le seul moyen est de se connecter <http://sport.cmasoffice.org/> Et **seulement de cette façon**. Utiliser et envoyer un formulaire aux organisateurs est erroné. Vous pouvez vérifier le didacticiel spécifique avec les explications pour utiliser le système.

b. Courses additionnelles au programme

Pour les "courses additionnelles", hors du programme officiel défini dans les règles Règles de la Coupe du monde piscine, l'enregistrement est géré directement par les organisateurs avec une demande de formulaire spécifique à remplir et envoyer aux organisateurs. Le document est joint avec les règles spécifiques de la manche.

### 3. Licences

Il existe deux possibilités lorsque vous faites l'enregistrement Dans <http://sport.cmasoffice.org/>, avec licence CMAS et licence temporaire.

a. Licence CMAS

Vous pouvez importer la licence CMAS dans le système, mais vous devez vérifier auprès de votre Fédération avant qu'elle soit valide (après le paiement et la validation par le QG CMAS) et non seulement commandée. Pour importer avec succès, vous devez strictement respecter la procédure (vérifier didacticiel). Dans le cas contraire, le système de base de données attribue une licence temporaire qui vous sera facturée lors de la première inscription de l'année en sus de la participation à la manche. Dans ce cas, la CMAS n'est pas responsable de cela et le prix ne sera pas remboursé. Si vous avez un problème à cette étape, s'il vous plaît, contactez-moi immédiatement avant de payer et je vous aiderai à résoudre ce problème

#### b. Licence Temporaire

Si vous n'avez pas de licence CMAS valide, vous pouvez enregistrer votre athlète et une licence temporaire valide pour toutes les manches dans l'année ainsi que la finale. Le montant correspondant (15 €) sera facturé et ajouté à la facture finale à payer à la fin du processus **et seulement par carte de crédit.**

#### 4. Frais de participation

Pour la Coupe du monde, il Existe 2 types de frais d'engagements. Les frais payés aux organisateurs et depuis 2017 les Frais de participation CMAS.

##### a. Honoraires du CMAS

Les Frais CMAS sont de €10 par athlète et par manche. Ce montant est facturé pendant le processus d'inscription dans la base de données CMAS <http://sport.cmasoffice.org/>. À la fin du processus d'inscription, **la facture finale (y compris les frais de CMAS et éventuellement les montants des licences temporaires) doit être payée uniquement par carte de crédit en ligne.** Jusqu'au paiement, l'enregistrement n'est pas valide. Après paiement, les données seront automatiquement incluses dans les listes de départ.

##### b. Frais d'organisation

Depuis la création de la Coupe du monde, les règles spécifiques définissent le montant différents des frais d'organisation et les modalités de paiement au Comité d'Organisation.

#### 5. Paiement

Comme dans les précédents paragraphes, j'insiste et je répète que vous devez payer les frais d'organisation selon les modalités définies dans les règles spécifiques. Dans le Base de données CMAS <http://sport.cmasoffice.org/> à la fin du processus d'enregistrement, la facture finale (y compris les frais de CMAS et éventuellement les montants des licences temporaires) doit être payée uniquement par carte de crédit en ligne. C'est à ce moment, la seule possibilité. Pour cela, vous cliquez sur le bouton "réviser et payer", vous serez redirigé vers la page sécurisée pour procéder au paiement. Ainsi, vous devez vérifier avant que votre carte vous donne la possibilité de payer en ligne. Certains pays ont des problèmes avec cette procédure (si votre pays interdit la possibilité de payer avec ce moyen, contactez-moi immédiatement par email).

Lorsque vous passez à l'enregistrement, avant de cliquer sur "réviser et payer", vous avez la possibilité de modifier toutes les données dont vous avez besoin. Avant de payer, vérifiez toutes les inscriptions et les différents montants de la facture avec attention.

Nous considérons qu'avec le paiement, vous avez correctement vérifié et accepter tous les processus. Ainsi, si des erreurs existent, il sera de votre responsabilité et aucune possibilité de changer ou de retourner de l'argent n'est accordée.

Directeur Commission Finswimming

Michel GAUNARD